L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 9 JUILLET.

Causerie Scientifique.

Un drame de l'eau douce. — Un drame dans un aquarium ; bataille d'une salamandre aquatique et d'un dytique marginal ; la lutte pour l'existence, le triomphe n'est pas toujours pour les plus forts ; la fin du combat. — M. le docteur E. Decaisne ; l'alcoolisme ; la liqueur de la Grande-Chartreuse et l'eau de mélisse des Carmes ; analogie d'effets et de composition avec l'absinthe ; difficultés toutes particulières de l'observation.

Depuis plusieurs années, la mode, tout au moins parmi les savants, est d'étudier avec plus de soin qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les mœurs et les habitudes, les allures, les métamorphoses, les moyens de reproduction, etc., de ces nombreuses et si diverses populations d'êtres de toutes formes et de toutes grandeurs qui animent le monde des eaux et qui certes ne sont pas parmi les manifestations de la vie qu'on peut observer à la surface de notre globe, des moins intéressantes et des moins curieuses. Le regretté M. Coste a donné l'impulsion. Partout on a suivi son exemple. Les laboratoires maritimes de Rossoff et de Concarneau, d'Arcachon, de Wimereux, etc., ont été fondés en France, et ces établissements, pour être modestes et inférieurs à ceux qui la station zoologique créée à Naples par le docteur A. Dohrn, au prix de 375,000 francs, n'en ont pas moins donné de brillantes résultats.

Peu à peu on a compris qu'il y avait là de quoi satisfaire amplement la curiosité oisive, et les grands aquariums du Havre et de Brighton ont été fondés. Nous en décrirons un jour les merveilles. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à montrer, par notre exemple, qu'en peut avec grands frais, à l'aide d'un de ces petits aquariums de salon si communs aujourd'hui, assister à des spectacles intéressants.

Parfois, autour de Paris, on trouve de petits ruisseaux dont le cours peu rapide est encombré de plantes, au milieu desquelles, au sein des eaux, fourmille et grouille une multitude d'êtres intéressants (Daphnies qui de pochette ressemble au moins une trentaine d'êtres les plus divers et des plus curieux ; grenouilles, salamandres aquatiques, nèpes, dytiques, hydrophilles, sangsues, lymnées des étangs, etc.).

Il y a quelques jours, j'avais rapporté d'une de mes excursions une salamandre aquatique ou triton, et un dytique marginé, et je les plaçai tous deux dans le même aquarium. La salamandre se mit à plonger, à se promener sur le gravier du fond, à visiter la touffe d'herbe et le petit rocher artificiel percé d'une arcade sous laquelle elle pouvait passer, et satisfaite probablement de son examen, elle allait sans doute prendre un peu de repos, quand, pour plus de sûreté, elle leva la tête pour inspecter ce qui se passait au-dessus d'elle et se rendre compte du plus ou moins de sécurité qu'elle pouvait espérer pendant son sommeil. Elle aperçut le dytique, qui n'avait cessé de planer à la surface du liquide.

Ce gros coléoptère était là les pattes étendues, et il aurait pu paraître privé de vie, si, de temps en temps, une légère et presque imperceptible contraction de ses pattes nageoires n'avait point manifesté qu'il conservait toute sa vitalité et la conscience de soi-même. Evidemment il observait et attendait les événements.

Dès qu'elle le vit, la salamandre, soit surpris, soit surprise, soit par un mouvement instinctif comme celui du chat qui fait gros dos, hérisse son poil et cache au nez du chien qui le flaire, elle courbe quelque chose de plus compacte que l'éclair, elle se précipite, la crête hérissée, sur le dytique. Celui-ci devait disparaître dans le goulfre immense ouvert pour l'engloutir ; mais par une habile manœuvre il échappa à ce destin. Il perdit une patte à ce premier choc, mais de l'épine acérée qu'il porte au thorax il blessa sérieusement la téméraire salamandre. Celle-ci honteuse et confuse d'avoir si mal réussi dans son impétueuse attaque, alla se réfugier sous le rocher, méditant sur ce qui venait d'arriver, et cherchant dans sa petite cervelle à combiner les moyens de triompher de son adversaire.

Quant au dytique, impassible malgré sa blessure, il continua le même manège qu'auparavant, comme si rien ne s'était passé. Je ne puis mieux le comparer qu'à un robuste et lourd monitor qui, sûr de sa triple muraille de fer et d'acier, se sait invulnérable et se rit des adversaires assez imprudents pour oser se mesurer avec lui.

Mais qu'elle eut combiné son nouveau plan d'attaque, la salamandre sortit de sa retraite et s'élança de nouveau sur son antagoniste, mais avec moins d'impétuosité et plus de prudence. Elle l'avait primitivement abordé de face et par tribord, elle voulut cette fois le surprendre à babord et l'attaquer en avant. Mais le monitor dytique vira prestement, replia sous lui ses pattes, et de nouveau infligea une terrible blessure à son ennemie.

Encore une fois, la salamandre changea de tactique.

Elle chercha, en s'élançant hors de l'eau, à accabler de son poids l'insecte, à le saisir avec ses pattes et le mettre hors d'état de se servir de son redoutable éperon. Mais celui-ci, naguère avec rapidité, exécutait à peine le coup, puis devient agressif et se précipite sur la salamandre, la saisit à sa tour et la frappe à coups redoublés de sa pointe acérée. Ce fut alors pour la pauvre salamandre une poursuite acharnée, sans merci. En vain fit-elle les bonds les plus prodigieux, les contorsions les plus extraordinaires. En vain essaya-t-elle de blesser sur le rocher ce cavalier qui non-seulement ne la lâchait point, tréguède ne la hâtait que pour la reprendre aussitôt et pour lui enfoncer plus profondément encore dans les chairs son terrible éperon, tant et si bien qu'épuisée de sa course désordonnée et épuisée par le sang qu'elle perdait par ses nombreuses blessures, elle s'étendit, lasée, dans une dernière et suprême convulsion.

Le dytique, tout chétif et tout petit qu'il était auprès de son ennemie, était vainqueur. Et, victorieux, son premier soin fut de se repaître du cadavre de sa victime.

Dans la *lutte pour l'existence*, la salamandre a donc succombé sous les coups d'un adversaire dont elle avait cru tout d'abord ne faire qu'une bouchée. Les grenouilles et les têtards, dont son estomac avait été le tombeau pendant sa vie, trouvaient un vengeur inconnu.

Ceci n'est qu'un faible aperçu des drames qui se passent sous les eaux, mais combien d'autres faits intéressants ne seraient-ils pas révélés à notre attention patente et curieuse.

L'amour et l'abus des liqueurs fortes et l'alcoolisme qui en résultent peuvent, à bon droit, être considérés comme une des plus grandes plaies qui désolent la société moderne. C'est à l'honneur des médecins de notre temps d'avoir compris que lorsque des habitudes funestes peut-être bien être le bonheur des populations tendent de plus en plus à se répandre dans les masses, c'est à eux, gardiens naturels de la santé publique, qu'il appartient d'avertir les autorités, d'éveiller la sollicitude de l'autorité et d'indiquer les remèdes à tout état de choses qui, dans l'ordre matériel, met le corps social en péril.

Parmi nos compatriotes, M. le docteur Decaisne s'est surtout fait remarquer par l'assiduité avec laquelle, depuis plusieurs ans, il ne cesse d'appeler l'attention générale sur les effets de ces poisons connus sous le nom d'apéritifs ou de digestifs, véritables fausses clefs de l'estomac, dont malheureusement la consommation tend à augmenter chaque jour.

Dans les mémoires que le savant docteur a communiqués à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine de 1868 à 1872, sur les inventeurs d'absinthe, de vermouth et de bitter, il a fait voir que ces liqueurs, dont la composition a tant d'analogie, produisent toutes plus ou moins rapidement l'alcoolisme.

Aujourd'hui le docteur Decaisne expose à l'Académie le résultat de ses recherches patientes sur les effets de deux liqueurs qui n'ont pas été étudiées au point de vue qui le préoccupe et dont l'abus est, il l'a constaté, plus grand qu'on ne le croit généralement. Ces deux liqueurs sont l'eau de *mélisse des Carmes* et la liqueur de la Grande-Chartreuse.

Depuis longtemps, dit ce savant médecin, j'avais la conviction que la liqueur de la Grande-Chartreuse est aussi nuisible que l'absinthe. Mais la démonstration du fait offrait des difficultés toutes particulières ; la consommation en est restreinte, de plus, elle coûte fort cher, ce qui la rend accessible qu'à une certaine classe de la société. Cependant, après dix ans d'études et de recherches patientes, j'ai pu réunir six observations de sujets alcoolisés par la liqueur de la Grande-Chartreuse (deux femmes et quatre hommes), dont je donne l'histoire dans le présent mémoire.

Quant à l'eau de mélisse des Carmes, l'observation était encore plus difficile. Elle est considérée comme un médicament neuvé, s'appliquant dans les cas les plus divers ; elle existe dans toutes les maisons, et l'ayant constamment sous la main, il est assurément facile à certaines personnes d'en faire dégénérer l'usage en abus. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de peine que M. le docteur E. Decaisne a pu recueillir trois observations d'alcoolisme causé par l'usage immodéré de cette panacée domestique.

Les plantes qui entrent dans la composition de la liqueur de la Grande-Chartreuse et dans celle de l'eau de mélisse des Carmes sont à peu près les mêmes que celles qui servent à la fabrication de la liqueur d'absinthe ; elles sont rangées dans les mêmes familles en botanique, elles jouissent des mêmes propriétés physiologiques et thérapeutiques ; elles ont la même action sur l'économie, le système nerveux en particulier, et produisent de la même façon l'alcoolisme.

Ces liqueurs peuvent donc être dangereuses au lieu d'être salutaires. Mais ajoutons que c'est l'abus seul qu'il faut incriminer ; au contraire, leur usage modéré et sagement réglé est, on le sait, bienfaisant.

L. CHAMBOLLE.

GRANDE FETE DE POMPIERS, donnée aujourd'hui aux Fair Grounds par la Compagnie de St. Bernard No 1 et la Compagnie American No 1.

☞ On trouve-t-on des rubans à bon marché ? Ches Danziger.

Au Jardin des Plantes. Devant la girafe.

—Oh ! maman, quelle drôle de bête ! comme elle a le nez....loin !

COUR D'APPEL DE PARIS. Un voleur qui se recommande de Jésus-Christ et de Saint-Pierre.

Il y a environ un mois, la population de Sarrancolin, village des Hautes-Pyrénées, fut réveillée en sursaut vers le milieu de la nuit : les cloches de l'église sonnaient à toute volée, et jamais si bruyants carillons n'avaient retenti aux jours des plus grandes fêtes.

On se lève, on ouvre les fenêtres, on demande dans les rues. Bientôt tout les habitants, réunis, se trouvent sur la place de l'église, où les avait amenés le capitaine, accourus le premier pour voir quel était l'audacieux qui sonnait ainsi sur ces précautions. Arrivé sur la place de l'église, il s'arrête tout interdit, se demande ce que tout cela peut bien signifier, et, comme cela arrive toujours en pareil cas, personne n'osait y pénétrer le premier. Le nuit se passa en conjectures et suppositions effrayantes. Enfin, vers le jour, commença à paraître, le sonneur pris un grand parti. Il alla chercher deux gardes-forestiers, anciens militaires, qui s'armèrent d'un véritable arsenal, et, protégé par cette escorte redoutable, il introduisit d'une main tremblante la clef dans la porte de l'église. La foule suivait, au paroxysme de l'émotion.

Un spectacle extraordinaire l'attendait : au milieu de l'église, dressée sur une espèce d'autel formé de planches et de chaises et recouvert d'ornements sacrés, on voyait le cadavre de la Vierge, entouré de grands chandeliers en cuivre du chœur. Tout autour, des chasubles, des chapes, des ornements de toute sorte sur lesquels on avait fixé de grandes paccarres, étoilées avec des épingles.

Ces placards portaient les signatures de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de saint Pierre, de saint Jean, de tous les saints particulièrement vénérés dans le pays ; ils recommandaient unanimement un habitant du village, Jean Loo, un homme de bien qui était odieusement calomnié et qu'on venait de condamner pour des vols qu'il n'avait pas commis.

Voici l'attestation qui émanait de saint Pierre, et que nous choisissons au milieu de beaucoup d'autres :

Au nom de Christ et du peuple du ciel et de la terre, vous allez reconnaître l'innocent que les faux témoins ont fait souffrir. Il est juste qu'ils soient punis à leur tour. Les hommes, il faudrait qu'ils eussent honte d'avoir fait ce qu'ils ont fait contre ce bon jeune homme, Loo, de cette commune, et qu'ils lui rendissent l'honneur, l'héritage qu'on lui a confisqué. Signé : Saint Pierre, portier du ciel.

On prévint le parquet de Bagnères, qui se livra à une enquête des plus complètes. L'instruction se termina d'une manière fâcheuse pour le protégé du ciel.

Il en résulta, en effet, que Jean Loo avait dû s'introduire dans l'église, en cachette, vers le soir. Il s'était tapi dans un coin obscur, et le sacristain qui avait crû les portes ne l'avait pas aperçu en faisant sa ronde. La nuit venue, quand tout le monde avait été bien endormi, Jean Loo avait allumé les cierges, disposé au milieu de la nef l'autel improvisé qui a été décrit, puis il était monté dans le clocher, avait attaché ensemble les cordes de toutes les cloches et les avait rejetées au dehors.

Il, s'était alors, on ne sait comment, échappé de l'église, il avait repris les cordes et était monté dans un arbre, d'où il s'était mis à sonner à tour de bras. Il avait mal donné suivi de là, tout à son aise, les diverses péripéties de l'émotion populaire.

Jean Loo était un des plus mauvais sujets de la commune. Condamné récemment à six mois de prison pour toutes sortes de méfaits, il n'avait rien trouvé de mieux que de faire intervenir le ciel dans son affaire, et de faire déclarer, par la plume de saint Pierre et d'autres personnages également vénérés, qu'il avait été frappé injustement et qu'il était le plus honnête homme de la terre.

La plaisanterie lui a coûté cher : cinq ans de prison, cinq ans de surveillance de la haute police et l'exclusion des listes électorales.

La Cour de Pau, devant laquelle il a interjeté appel, vient de confirmer entièrement le jugement du tribunal de Bagnères.

A l'audience, Jean Loo s'est défendu avec énergie, et il a eu une réponse bien amusante.

M. le président.—Ainsi, prévenu, vous prétendez n'avoir pris part à la scène sacrilège dont on vous accuse ?

Le prévenu.—Hélas ! Monsieur le président, comment aurais-je fait ? Je ne sors jamais après le coucher du soleil, ma santé s'y oppose !

Et notez que la Cour d'appel se trouvait en présence du premier rôleur de nuit de la contrée !

☞ On trouve-t-on de jolis rubans ? chez Danziger.

FEUILLETON.

LE BILLET DE LOGEMENT.

PAR GABRIEL RUFFY.

VIII—(Suite).

Dans la maison hospitalière et aumônière où le sic battaient jamais en vain, où ne tuait pas le veau gras pour en garder les restes.

Aussi est-ce avec une joie sensuelle et naïve, l'œil pétillant et le nez en vrille, déjà parfumé par les soupiraux des succulentes effluves exalées par les préparatifs d'une noce de Gamache, que les bezoches de la Noce attendaient leur jeune seigneur pour le saluer au passage.

Le vicomte de Saulieu, dès son premier pas dans la rue se trouva doué aux prises avec les sollicitations bruyantes et les témoignages familiers et touchants d'une ovation improvisée.

Comme il s'exquivait, après de rapides saluts et les hâtes résolument, chemin chant, dans une rue traversale, une lueur de délivrance, il se trouva nez à nez avec le vieux Benoît conduisant ses ensouffés, et s'emparant le front, le chume des notables du lieu, recrutés par lui, et venant, suivant l'usage traditionnel, offrir à l'hôtel de Saulieu le vin d'honneur, le gâteau de bienvenue, les bouquets de fleurs des jardins et le bouquet de fleurs de rhétorique.

C'étaient les vermonnages connus, les types caractéristiques de la réalité d'alors et de la comédie d'aujourd'hui.

Les mœurs françaises, en 1784, tournaient fort, comme on sait, au patriarcal, au pastoral, au goût de la nature, au roman champêtre, au drame vertueux, au langage et au costume de cette bergerie normanque dont le château était le Trianon où il se manquait, dirait gaiement la reine Marie-Antoinette, que des loups.... qui n'allaient point tarder à venir.

L'étant d'abord le bailli, avec la perruque, la canne, la tabatière qui font parade aujourd'hui des accessoires de tout opéra-comique.

M. le bailli conduisait cérémonieusement, par le bout des doigts, Mme la comtesse douairière à la robe de lampas à ramages, à l'éventail fané, à l'œil encore galant sous ses cheveux postichés, que suivait Mme la chôtelaine, ornée de son ruban en sautoir, de sa croix émaillée et de son livre d'Heures sous le bras.

Ni M. le conseiller au présidial, roide et gourmé sous son jabot, ni M. le président de l'élection, s'embarrassant dans son épée, ni M. le notaire royal à l'habit de soie noire, à la cravate de taffetas, aux boucles d'or, à la perloque sonnante, n'étaient en garde de manquer à ce solennel et cordialitaire rendez-vous.

Jusqu'au pépoché du grenier à sel qui avait trouvé bon de se fanfiler là ; le sel, en France, ne se fourre-t-il point partout ?

Nous ne parlerons qu'avec le respect qui lui est dû du vénérable curé de Sainte-Marguerite, ancien précepteur de M. Louis de Saulieu, qui lui avait fait commencer le latin jadis. Dans sa personne rubiconde et ventripotente, l'Eglise s'appétiait à prendre le pas et la parole et à bénir une tête profane d'un de ces sermons qu'en corps qui sait qu'en monde tient toujours en réserve, dans un prévoyante méditation, pour les cas d'importance.

Après avoir bien et rendu, à la face du ciel, de nombreuses accolades, M. de Saulieu, en s'appuyant sur mes épaules de jeune, en répondant des bonnetades inattendues et immérités, en promettant un prompt retour, en ajournant à l'heure du dessert et des toasts le devoir d'exprimer sa reconnaissance pour un accueil si flatteur, en délégnant enfin tous les pouvoirs à sa mère et à sa sœur, avait en vain payé de retour du cœur que doublait une seconde ligne de parentés curieux et sympathiques.

Et quoi, monsieur le vicomte, avait dit M. le bailli, un brave officier comme vous reculer.... et devant les dames !

—Est-ce que nous vous faisons peur ? avait minaudé aigre-doucement Mme la chanoinesse, dont cette furie rencontrait les douleurs.

—Il ne sera pas dit, mon cher enfant, maintenant le cœur, que vous vous serez laissé aux à l'élégance de votre ancêtre, et laissant bas de son plus brillant élève. Mon parrain, rassurez-vous, sera des plus sonnés.

Et il n'a presque pas servi, étourdissant malheureusement le mémoire à la coquette couleur de pêche effrayée, en secouant son jabot disparé de tabac.

Vous lui dînez M. de Saulieu, ainsi pressé, ainsi assiégé, l'ahuissière d'un retard en même temps que de manger en dehors, de faire manquer le service du dessert, et le bonheur de boire à son cher Gamache ! Il ne pouvait rien qui fût résistant ses cœurs pour le mieux gouverneur, le bailli et le triangle bien prétentieux du bailli.

Le pâté au lait, dégustation et pâtisserie de la Grande-Bretagne, ne doit point s'adjoindre en faire manquer la délicatesse bonbonnière et il lui faut le dessert.

M. de Saulieu ne se résigna point aussi vengeance.

Et pensant, étonné Benoît, qui bavait sonnerie, il fit signe à son valet de main de mettre sur le dessert, et de mettre sur le dessert, et de mettre sur le dessert, et